



LYON, LE **06 DEC. 2012**
NOS RÉF. AC/AB/EB
CONTACT Lt-col Alain COLLOT
TÉLÉPHONE 04 72 84 39 50
TÉLÉCOPIE 04 72 84 39 57
COURRIEL drh@sdis69.fr

[REDACTED]
Membre suppléant de la commission administrative
paritaire des sapeurs-pompiers professionnels non
officiers

Convocation de la CAP SPP NO

Je vous informe que la commission administrative paritaire des sapeurs-pompiers professionnels non officiers se réunira le :

Jeudi 20 décembre 2012 à 11h00
Salle de direction – 1^{er} étage
SDIS du Rhône - 17 rue Rabelais
69003 LYON

L'ordre du jour de cette réunion est le suivant :

- Approbation du PV de la séance du 4 juillet 2012,
- Désignation d'un secrétaire et d'un secrétaire adjoint,
- Tirage au sort de deux représentants du grade de sapeur de 1^{ère} classe, de caporal ou de caporal-chef de sapeurs-pompiers professionnels, désignés parmi les membres de la commission administrative paritaire compétente pour la composition du jury des épreuves du concours SPPNO 2013,

Séance plénière en présence des représentants des personnels des groupes hiérarchiques 1 et 2 :

1. Avancement d'échelon au titre de l'année 2013,
2. Avancement de grade au titre de l'année 2013 :
 - ✓ caporal-chef,
3. Disponibilité,
4. Questions diverses.

Séance restreinte en présence des représentants des personnels du groupe hiérarchique 2 :

1. Révision de notation 2011,
2. Avancement d'échelon au titre de l'année 2013,
3. Tableau complémentaire à l'avancement de grade au titre de l'année 2012 :
 - ✓ adjudant,
4. Avancement de grade au titre de l'année 2013 :
 - ✓ sergent,
 - ✓ adjudant,



5. Congé parental,
6. Disponibilité,
7. Questions diverses.

Vous trouverez, ci-joint, les documents relatifs à l'ordre du jour.

Merci de confirmer votre participation, soit par téléphone au secrétariat de la direction des ressources humaines (04 72 84 39 50), soit par mail à drh@sdis69.fr.

Pour le président,
Michel REPPÉLIN

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Reppélin', written in a cursive style.